

Secrétariat général du gouvernement

Direction des services fiscaux

Service de la fiscalité des professionnels
à l'impôt sur les sociétés

Mél : professionnels.dsf@gouv.nc

Tél. : 25-76-00

DEMANDE D'OPTION POUR LE RÉGIME RÉEL DE LA TGC (1)

Je soussigné(e) : (*noms, prénoms, adresse*)

.....
.....

Représentant légal de la société : (*raison sociale*)..... N° RID :

Adresse du siège :

Opte pour le régime réel de la taxe générale sur la consommation (TGC) conformément aux dispositions de l'article Lp.509-1 du code des impôts.

Nouméa, le

(*Signature du représentant légal*)

(1) L'option au régime réel de TGC est irrévocable

Le code des impôts de Nouvelle-Calédonie est consultable sur le site dsf.gouv.nc ou juridoc.gouv.nc (rubrique code et recueils).